

SYVALOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DATE DE CONVOCATION

1^{er} avril 2021

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE

30

PRESENTS

21

VOTANTS

27

Pour	Contre	Abstention
27	0	0

N°

541

OBJET :

Vote du budget 2021

L'an deux mille vingt et un (2021), le douze (12) avril à 18H00, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni au sein du Conseil Départemental de la Marne, Salle Jean Denis GOUZIEN.

sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN,

Etaient présents les membres titulaires et suppléants suivants :

Messieurs Roland BOULARD, Philippe CAPLAT, Jacques CONSTANTINIDI, Christian COYON, Augustin DELAVENNE, Romain DESANLIS, Jean-Pierre FORMET, Fabrice HUBERT, Pascal LEFORT, Pascal LORIN, Didier NOBLET, Pascal PERROT, Bruno ROULOT, Philippe SALMON, René SCHULLER, Alphonse SCHWEIN, Olivier SOUDAN, Patrice VALENTIN, Julien VALENTIN, Patrick VIE, Jean-Marie VIEVILLE.

Etaient représentés :

Mesdames Martine BOUTILLAT, Nathalie COUTIER,
Messieurs Thierry DUPONT, Yves GERLOT, Jacques JESSON, François MOURRA.

VU les articles L 5212-18 à L 5212-20 du CGCT,

VU la délibération n°532 du 22 mars 2021 actant des orientations budgétaires pour l'année 2021,

Le Président rappelle les dispositions des statuts concernant le budget du syndicat.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget de l'exercice 2021 tel qu'il est présenté, lequel peut se résumer ainsi :

Dépenses de fonctionnement : 29 918 593,45 € HT

Recettes de fonctionnement : 29 918 593,45 € HT

Dépenses d'investissement : 3 825 886,54 € HT

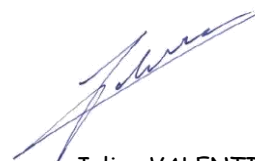
Recettes d'investissement : 3 825 886,54 € HT

Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération
Reçue à la Préfecture le
et affichée le

Le Président,

Extrait certifié conforme
La Veuve, le 12 avril 2021

Le Président



Julien VALENTIN

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le

ID : 051-255102592-20210412-541-DE